



SOS

Enfants Abandonnés

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde
A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



*Nous vous souhaitons une
très heureuse fête de Pâques !*

Rappelons-nous que Jésus nous a donné son amour en mourant sur la croix...

«Si la terre est ronde, c'est pour que la paix, l'amour et l'amitié en fassent un jour le tour» M.Carême

A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : aider les enfants de Bukavu à étudier, une priorité et un droit dont ils ne peuvent pas jouir à cause de la pauvreté !

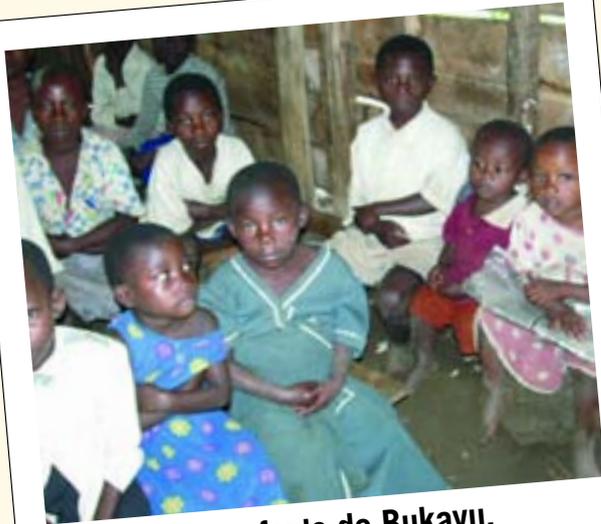
Depuis 10 ans environ, l'Est de la République Démocratique du Congo connaît **des difficultés énormes à cause des guerres à répétition et une pauvreté indescriptible.**

En effet, depuis toujours, la population des campagnes vivait d'une agriculture traditionnelle tandis que celle de la petite ville de Bukavu pouvait compter sur le maigre salaire que leur payait l'Etat congolais ainsi que sur la pratique du commerce.

Les employeurs ne sont pas nombreux à Bukavu ; il n'y a pas d'industries ni de grandes entreprises.



A L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**Les enfants de Bukavu,
"orphelins du SIDA"**

Depuis 1996, date de la première guerre de libération et jusqu'à ce jour, les paysans sont tout le temps en déplacement, ils ont été **chassés de leurs terres par les milices** et forces diverses qui, après avoir investi les forêts dont cette région est très riche, organisent des raids sur les villages et pillent, volent, violent les femmes, tuent ou enlèvent les paisibles villageois.

Le tissu socio-économique se trouve ainsi complètement détruit, l'exode rural, la fuite de l'insécurité, le refuge caractérisent aujourd'hui la vie de la population avec comme conséquences **la misère, la promiscuité, la malnutrition, la propagation du VIH/SIDA, la dégradation de la santé de la population, la non scolarisation ou l'abandon de l'école par les enfants...** car ce sont les parents qui doivent payer les frais scolaires donc les primes des enseignants et tous les autres frais de participation.

Le village de Kaniola, à 55 Km de Bukavu est l'un des villages les plus régulièrement attaqués par ces bandes armées. Situé à la lisière du Parc National de Kahuzi, il est le théâtre des **violations des droits humains de tous genres.**

Les familles ont quitté les alentours de la forêt pour se concentrer au milieu du village où, la

paroisse et le centre de santé qui étaient fermés après plusieurs pillages reprennent timidement les activités. Quelques écoles de l'endroit ont également rouvert leurs portes mais les parents qui ne peuvent plus cultiver leurs champs au risque d'être enlevés, n'ont pas de revenus pour payer les frais scolaires et les objets classiques pour leurs enfants. Beaucoup d'enfants ont perdu un ou les deux parents dans ces attaques et se trouvent démunis totalement.

53 € (cinquante-trois euros) seraient un minimum annuel pour aider un enfant de Kaniola à bénéficier d'une scolarité normale.

A Bukavu aussi, les agents de l'Etat ont oublié depuis belle lurette le salaire à cause de l'irresponsabilité des Gouvernants qui ne payent rien ou presque aux employés de l'Etat. Le petit commerce qui déjà ne suffit pas et n'est pas praticable par tout le monde, est asphyxié par l'insécurité et l'afflux massif de la population vers les grands centres : il n'y a plus de famille de moins de dix personnes à nourrir car ceux qui étaient au village sont venus s'ajouter dans les familles de leurs frères à Bukavu.

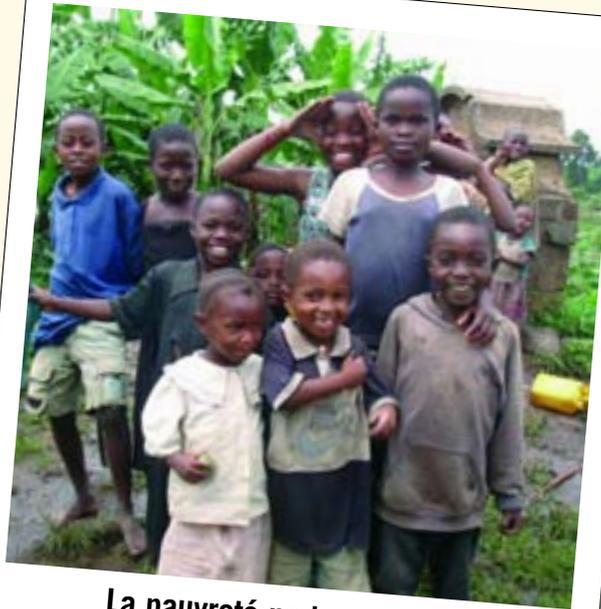
Cette promiscuité s'ajoutant au chômage et à la pauvreté, favorisent la propagation du VIH/SIDA et fragilisent la santé des populations et des personnes vivant avec le VIH, ce qui fait qu'à ce jour, les orphelins du Sida peuvent être évalués à **plus de quatre mille enfants à Bukavu.** Ils vivent dans des difficultés énormes et **pour leur éviter de se retrouver dans la rue, on essaie de leur trouver des familles d'accueil qui, malgré la pauvreté, leur offre la chaleur humaine et le cadre nécessaires à la croissance d'un enfant.**

Mais elles ont déjà tellement de difficultés à scolariser leurs propres enfants qu'un **appui extérieur s'avère important** pour que ces orphelins ne restent pas analphabètes.

aider les enfants de Bukavu à étudier

Le Bureau Diocésain des Œuvres Médicales (BDOM) s'occupe de la lutte contre le sida, avec comme mission :

- **l'information et l'éducation** de la population en matière de prévention;
- **le dépistage volontaire** et la prise en charge des séropositifs et des malades du sida;
- **l'appui communautaire aux orphelins et familles** victimes du VIH/SIDA.



**La pauvreté ne leur enlève
pourtant pas le sourire...**

Il sollicite notre aide pour contribuer à la prise en charge des frais et fournitures scolaires des orphelins.

Il est certain que les orphelins qui ont pu bénéficier d'une éducation et d'une instruction normale ont trouvé **un certain équilibre et s'intègrent beaucoup plus facilement** dans la société.

Avec 53 € (cinquante-trois euros), un orphelin du Sida ou de la guerre peut étudier durant l'année scolaire 2005-2006.

Nous sollicitons donc la bonne volonté et la compassion de tout le monde pour que les orphelins du Sida et de la guerre à Bukavu puissent accéder aux études à l'instar de leurs camarades d'âge. Deux cent cinquante (250) sont déjà inscrits mais ne pourront pas terminer l'année si rien n'est fait.

Aidons-les à devenir des adultes équilibrés capables de travailler pour subvenir à leurs propres besoins...

Chaque euro est le bienvenu.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou € (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Date : Signature :

SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

Appel :

Bukavu :
**aide à la scolarisation
des orphelins du sida**



**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Houyez Marcel, Motte dit Falisse
Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André.

Siège social, correspondance et secrétariat :
54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)
Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi).

e-mail : sosefantsabanbonnes@swing.be

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :

Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)

Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique



Editeur responsable : Ernest LEHAIRE, rue de Tilleur 54 - 4420 Saint-Nicolas

COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

montant en lettres / bedrag in letters

EURO

Copie client, présenter uniquement en cas de versement
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen

EURO

signature(s)
handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

**En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje**

**Ne pas accepter en paiement
Niet ter betaling aanvaarden**

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)
(uniquement pour exécution dans le futur)
(enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

montant / bedrag

EUR CENT

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

2 4 0 0 0 1 0 2 6 0 7 9

S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS

RUE DE TILLEUR, 54

4420 SAINT-NICOLAS

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)

Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)